



INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE
Année scolaire 2018/2019

NOM de l'enfant : Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

ECOLE : élémentaire : classe

maternelle : classe

PRESENCE A LA CANTINE :

SEMAINE.....DU..... AU.....

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	(Entourer le(s) jour(s) de présence)
RÉGULIÈREMENT		IRRÉGULIÈREMENT		(Entourer votre choix)

↪ **RAPPEL** : la présence régulière impose la fréquentation du restaurant scolaire d'au moins un jour fixe par semaine.

↪ Fournir **IMPERATIVEMENT** les documents suivants lors de la **PREMIERE INSCRIPTION** afin de déterminer le tarif à appliquer, sauf pour les enfants domiciliés hors Fains-Véel (tarif fixe) :

- l'avis d'impôt sur le revenu 2018 (revenus de l'année 2017),
A retourner dès réception impérativement avant le 10/09/2018 :
le déposer à l'accueil de mairie, dans la boîte aux lettres ou par mail à facturation@mairie-fains-veel.fr,
 - la dernière notification de droits et paiements de la CAF ou autres organismes,
 - la fiche de liaison fournie par la mairie.
- } Sans ces deux documents, le tarif maximum sera appliqué.

Tarifcation par repas – Année 2018/2019:

- ✓ Quotient familial inférieur à 522 €..... 3,07 €
- ✓ Quotient familial compris entre 523 et 829 €..... 4,09 €
- ✓ Quotient familial compris entre 830 et 1 206 €..... 5,23 €
- ✓ Quotient familial supérieur à 1 207 €..... 6,84 €
- ✓ Cas exceptionnel..... 7,24 €
(Participation ponctuelle et irrégulière et enfants de l'extérieur)

↪ **LES COMMANDES DE REPAS SONT A REMETTRE IMPERATIVEMENT AVANT LE JEUDI 12H00 AU SECRETARIAT DE MAIRIE.**

↪ Pour toute absence non justifiée, le repas sera facturé.

↪ Toute absence pour raisons de santé devra être justifiée par un certificat médical.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de la restauration scolaire.

Fait à Fains-Véel, le

SIGNATURE DES PARENTS :